

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 50

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

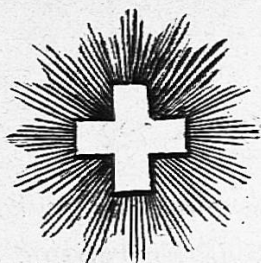
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Aux abonnés de l'Educateur. — Aux amis de l'école romande. — Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel Genève. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

AUX ABONNÉS DE L'« ÉDUCATEUR ».
AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT
DE LA SUISSE ROMANDE.

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Dans sa séance du 5 novembre 1916, le Bureau, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Comité central le 28 octobre 1916, a nommé Rédacteur en chef de l'Educateur, en remplacement de M. François Guex, démissionnaire pour raisons de santé,

M. ERNEST BRIOD, A LAUSANNE.

Nous remercions bien sincèrement notre collègue d'avoir accepté cette tâche délicate et lui souhaitons pleine et entière réussite dans ses nouvelles fonctions. Notre choix sera certainement ratifié par chacun; aussi nous semble-t-il presque superflu de présenter M. Briod aux membres de la Romande, tous le connaissent et l'apprécient.

Pendant qu'il était président central, soit de 1910 à 1914, notre association a connu, sous son intelligente direction, une période prospère; caractère indépendant, pédagogue de talent, M. Briod a toutes les qualités pour succéder à M. François Guex. Nous lui con-

fions donc en toute sécurité notre organe corporatif, sachant que sous sa direction les traditions de libéralisme et le caractère éducatif et scientifique de notre revue seront sauvegardés.

Le plan de réorganisation du journal exposé ci-après dans le premier article de notre nouveau rédacteur a reçu la complète approbation du Bureau. Nous prions nos abonnés de ne point le juger sommairement; l'idée qui en est la base est que l'Educateur doit tendre à devenir de plus en plus le seul organe pédagogique du corps enseignant primaire de la Suisse romande. Ce programme est si beau que nos abonnés voudront bien lui faire crédit. A l'heure venue, c'est-à-dire dans quelques mois, l'orientation nouvelle aura été examinée par les sections : leurs résolutions dicteront notre ligne de conduite. En attendant, c'est avec un entier dévouement à la cause de la Romande et à celle de l'Ecole populaire que M. Briod se met à la tâche. Il y apportera, comme il nous le disait dans sa lettre d'acceptation, tout son cœur et toute son énergie.

On ne saurait mieux dire; c'est donc avec confiance que nous souhaitons à l'Educateur une nouvelle étape prospère et féconde.

C'est dans ces sentiments que nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations cordiales et dévouées.

Pour le Bureau de la Romande :

Le secrétaire,
WERNER BRANDT.

Le président,
FRITZ HOFFMANN.

AUX AMIS DE L'ECOLE ROMANDE

Nous sommes appelé par le Bureau du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande à remplir les fonctions de rédacteur en chef de l'Educateur à partir du 1^{er} janvier 1917. En présence d'une situation rendue difficile autant par la démission de celui qui fut comme un deuxième fondateur de l'Educateur, que par les circonstances qui rendent précaire l'existence de tant de revues, un ancien président de la S. P. R. n'avait pas le droit de se récuser irrévocablement. En nous mettant à la disposition du Comité de notre association, nous pensons être en droit de compter sur la bonne volonté de tous : abonnés, collaborateurs et

membres des sections. Si notre attente était trompée, si les appuis sur lesquels nous comptons nous faisaient défaut, c'est sans regret que nous remettrions à d'autres un honneur qui a ses périls et une charge que nous n'avons pas brigüée. Pour l'instant, c'est le devoir qui nous appelle, nous répondons à cet appel, et nous convions les amis de l'*Educateur* et les membres de nos sociétés pédagogiques à y répondre avec nous. La cause de notre organe est leur cause ; son avenir est leur avenir ; les soucis et les joies de ceux qui le dirigent sont leurs soucis et leurs joies. Et puisque la tâche est dure parfois, puisque le ciel est sombre, puisque les inquiétudes d'un avenir incertain étreignent tant de cœurs, que du moins le réconfort de la solidarité romande nous soit assuré par la mise en commun de toutes nos énergies.

* * *

Lorsqu'en 1899 M. François Guex prit la direction de l'*Educateur*, la plupart des lois et des programmes scolaires des cantons romands étaient en revision ou venaient d'être révisés. Des principes en partie nouveaux ou renouvelés par les circonstances étaient mis en œuvre. On parlait intérêt et aperception, étapes de la leçon et concentration, enseignement intuitif et enseignement éducatif. On discutait pédagogie jusqu'à la tribune de nos Grands Conseils ; et, dans les plus modestes villages de nos cantons, de tout jeunes instituteurs prenaient la plume et apportaient bravement leur contribution au débat. Avec cette assurance un peu imprudente que donne une conviction faite de foi et de juvénile enthousiasme plus que de raison pure, ils parlaient méthode, ils bâtissaient des systèmes, ils défiaient la routine et entrevoyaient un avenir transformé par l'Ecole, puissance moderne, rénovatrice de l'intelligence et du cœur.

Ces années sont les plus belles de notre organe, et il nous arrive d'en avoir la nostalgie. Au moment où l'ouvrier qui créa l'œuvre vient de demander à être déchargé d'une tâche à laquelle il mit, en un instant critique, le meilleur de ses forces, nous tenons à lui assurer que ceux qui ont vécu cette époque, ceux dont il fut l'initiateur et le chef, ne l'oublieront pas dans sa retraite. Que les circonstances douloureuses dans lesquelles il nous quitte soient pour

lui une raison de plus de ne pas oublier ceux qui sont à la peine à leur tour, et de leur apporter, toutes les fois qu'il le pourra, ses encouragements et l'autorité de sa plume !

* * *

Les temps sont changés. La nation à laquelle nous nous étions habitués à demander des initiatives intéressantes dans le domaine de l'école (et quand je dis « nous », je ne songe pas seulement à la Suisse, latine ou germanique, mais aussi à la France, malgré qu'elle en ait, et à d'autres pays encore), cette nation, disons-nous, n'a pas craint de sacrifier pour longtemps la meilleure part de son influence intellectuelle et morale sur l'univers à des désirs effrénés de richesse et de domination. Si des événements récents ont modifié bien des opinions que l'on croyait définitives, que notre foi dans la valeur de l'éducation par l'école n'en soit en rien ébranlée ; qu'elle en soit au contraire fortifiée ! Dans toute éducation, nous continuerons à distinguer entre la méthode employée et la fin que l'on assigne à l'éducation elle-même. D'autres ont pu mettre de bonnes méthodes au service d'une mauvaise cause ; que jamais, du moins, le reproche d'avoir desservi par de mauvaises méthodes l'idéal républicain et humain qui est le nôtre, ne puisse être adressé à l'école suisse !

* * *

Il est admis que l'organe de la Société pédagogique de la Suisse romande a le devoir de faire traiter dans ses colonnes, par des plumes autorisées, les questions pédagogiques du jour, qu'il doit renseigner ses lecteurs sur tous les faits scolaires de quelque importance, qu'il doit être une tribune dans laquelle les membres de notre corps enseignant puissent défendre leurs idées et leurs intérêts, et qu'enfin il doit, par une partie pratique bien construite, fournir aux instituteurs et aux institutrices les moyens de varier la matière de leurs leçons, tout en les tenant au courant des méthodes nouvelles et des procédés nouveaux.

Nous chercherons à répondre à cette attente légitime. Nous comptons avant tout pour cela sur les collaborateurs actuels du journal, qui voudront bien nous rester fidèles ; mais nous comptons aussi que de nouvelles forces surgiront. Nos jeunes maîtres,

dont nous regrettons de ne pas lire plus souvent la prose (écrivent-ils des vers ?) ne comprendront-ils pas enfin le devoir impérieux qu'ils ont de prendre part, ici même, à la bataille des idées ? La génération qui, depuis vingt ans et plus, est à la peine, cette génération disparaîtra ; qu'ils s'apprêtent à prendre sa place, à continuer et à faire fructifier son œuvre !

Nous nous sommes assuré, pour une série d'*articles de fond*, la collaboration de plusieurs représentants distingués de la pensée romande, auxquels notre organe procurera une influence directe sur notre jeunesse, par l'intermédiaire de ceux qui sont chargés de former son esprit et son cœur. Les problèmes éducatifs que posent les événements terribles par lesquels un monde nouveau se prépare, y tiendront une place essentielle ; nous voulons chercher à être aussi actuels que le permet la nature de notre revue.

Pour tenir nos lecteurs au courant des questions à l'ordre du jour dans le domaine de l'école, nous publierons d'une façon régulière une *Revue des idées* qui signalera les principaux articles et les ouvrages nouveaux ayant trait aux questions d'éducation. Un certain nombre de revues suisses et étrangères seront épluchées à ce point de vue. Là où il ne suffira pas de signaler, une analyse ou des citations plus complètes interviendront.

Pour amener dans nos colonnes la vie sans laquelle la semence des idées ne saurait germer, nous ouvrirons une série d'*enquêtes* qui permettront à nos abonnés d'échanger leurs opinions sur les questions du jour. Nous leur demanderons de nous dire ce qu'ils pensent d'une foule de sujets qui préoccupent en ce moment (la liste des questions proposées au Comité central de la S. P. R. pour être discutées au futur congrès de Neuchâtel en est la preuve manifeste) les membres de nos associations pédagogiques. Nous leur demanderons ce qu'ils pensent de telles particularités de l'organisation scolaire de nos cantons. Nous remettrons à l'ordre du jour des questions souvent discutées, jamais résolues : celle de l'enseignement ménager obligatoire, celle de l'influence de l'école dans le choix d'une carrière, celle de l'école complémentaire, celle de la culture physique et du rôle de l'école dans la formation de générations saines et viriles. Nous demanderons aux maîtres de nous

dire ce qu'ils attendent de la visite de leur inspecteur, et comme contre-partie équitable nous prierons nos inspecteurs de nous faire part de leurs expériences et de leurs critiques ; et à ceux que cette hardiesse effrayerait, nous ferons remarquer que les relations d'estime et de cordialité qui unissent en ce moment inspecteurs et inspectés peuvent faire d'une telle enquête, conduite avec le tact qui convient au sujet, la source de très grands bienfaits pour nos classes.

La question de la protection de l'enfance aura son tour ; nous demanderons à nos lecteurs de nous signaler les cas où l'on abuse de l'enfant dans un but de lucre, que l'abus vienne de parents dénaturés ou de maîtres de pension peu conscients de leurs devoirs. Nous nous adresserons à nos chers retraités ; nous leur demanderons leurs impressions de retraite et nous leur poserons la question que tant de nous se posent : Vaut-il mieux mourir à la peine ou faire usage du droit de retraite que l'Etat nous accorde ? Nous n'oublierons pas les instituteurs et les professeurs soldats ; fussent-ils trois fois galonnés ou simples piou-pious, il faudra qu'ils nous disent si et en quoi le métier de soldat gêne ou favorise leur vocation de maîtres d'école. La question féministe ne sera pas négligée ; nos collègues dames et demoiselles seront invitées à nous dire ce qu'elles pensent de la situation qui leur est faite par les lois scolaires de leur canton et par les règlements de nos associations professionnelles ; après quoi elles ne trouveront pas mauvais que nous donnions la parole à leurs contradicteurs, si contradicteurs il y a. Nous ouvrirons une discussion sur les relations entre les divers ordres d'enseignement ; et nous espérons que les instituteurs primaires ne seront pas seuls à y prendre part. Nous demanderons... mais la liste de nos sujets d'enquêtes s'allonge, et nous n'en entrevoyons pas la fin. A chaque jour suffira sa peine.

Les conditions de ces enquêtes seront publiées prochainement. Qu'il nous suffise de dire pour l'instant qu'il sera tenu compte de toutes les opinions exprimées avec la dignité et le souci de la vérité qui conviennent à une revue d'éducation.

* * *

Il y a deux manières d'étudier la psychologie de l'enfant et celle du maître. La première est celle de traités didactiques, la deuxième, celle de narrations fictives ou vécues ; l'une appartient à la science pure, l'autre à la littérature. Des romans tels que *Jack* et *David Copperfield* ont fait plus que de doctes traités de psychologie pour mettre l'enfant, ses peines cachées, ses joies, son âme enfin, au premier plan des préoccupations de l'adulte. Sans remonter à Goethe, les œuvres les plus palpitantes de notre Gottfried Keller, celles de Sudermann et de Frenssen en Allemagne, celles d'Edmond de Amicis en Italie, de Meredith, de Dickens, de Charlotte Brontë, d'Arnold Bennett, de Wells en Angleterre, sont consacrées à suivre pas à pas le devenir d'un enfant, l'éclosion graduelle d'un caractère dès ses premières années, parfois de la naissance à l'âge d'homme.

La littérature française n'est pas restée en arrière dans le mouvement mondial qui, depuis un demi-siècle, place les questions d'éducation au premier plan des préoccupations des gens cultivés ; peut-être même a-t-elle fait plus qu'aucune autre pour l'étude psychologique des adolescents. Les œuvres de René Boylève, de Paul Bourget, de Jean Aicard, de Ferdinand Fabre, d'Anatole France, de Marcel Prévost et de tant d'autres le prouvent surabondamment. Mais que dire de la place qu'occupe le maître d'école dans la littérature française en général, et dans la littérature romande en particulier ! Alors qu'Edouard Rod et M. Benjamin Vallotton font du pasteur protestant le héros de leurs meilleures fictions, le maître d'école n'est pas matière littéraire en Suisse romande, et il l'est à peine en France ; à part de rares exceptions, s'il apparaît dans une nouvelle ou un roman, c'est comme un de ces personnages de dernier plan dont il semble qu'ils n'aient pas d'âme, quand ce n'est pas pour y jouer le rôle d'un M. Prudhomme de village ou d'un pédant ridicule. A ce personnage insignifiant ou bouffon, la littérature italienne oppose la splendide individualité de l'instituteur Ratti, du *Roman d'un maître d'école*, et la littérature allemande, entre beaucoup d'autres, celle du *Waldschulmeister* autrichien de P. Rosegger. Quel abîme entre ces deux conceptions !

Où en voulez-vous venir, nous dira-t-on ? Voici : nous voudrions publier de temps à autre, ou régulièrement si possible, des *récits*, simples croquis ou nouvelles plus étendues, dont les auteurs se proposeraient l'étude objective, sous une forme attrayante, de la psychologie enfantine et des problèmes éducatifs, d'une part, de la personnalité du maître, d'autre part. Et comme l'humour est un des traits dominants de l'âme romande, comme il est des travers qu'on ne tue que par le ridicule, comme l'homme trouve dans sa fantaisie la meilleure consolation à la réalité souvent triste et morose de l'existence, nous voudrions qu'aucun genre ne soit exclu de ces productions, à l'exception d'un seul toutefois, le genre ennuyeux, la production « littéraire » chère à trop de Romands que l'on désigne sous le terme de « littérature gnan-gnan ».

Nous adressons donc à ceux de nos lecteurs qui ont des aptitudes littéraires (et nous en savons plusieurs) un pressant appel pour qu'ils explorent ce domaine encore presque vierge de notre littérature romande ; l'*Educateur* leur ouvre ses portes : qu'ils en deviennent les feuilletonistes ! Si nous ne pouvons nous engager à tout publier, nous assurons nos auteurs de la propriété intégrale de leurs œuvres et de leurs manuscrits ; et si la rétribution que notre gérance est en mesure de leur servir reste au-dessous de leur valeur, qu'ils n'oublient pas que la publication dans un périodique est la meilleure épreuve à laquelle une œuvre de caractère littéraire puisse être soumise, celle qui démontre si une publication en volume est possible, ou s'il vaut mieux laisser dormir dans l'oubli une inspiration sans lendemain. D'ailleurs, que les termes un peu gros de « littérature » et de « psychologie » n'effraient personne ! Nous recevrons avec la même reconnaissance la simple boutade bien tournée et le récit sans prétention, mais de style agréable, qui feront diversion à nos préoccupations trop graves, pourvu que leurs sujets ne s'éloignent pas trop du programme de notre journal.

Notre appel va plus loin et plus haut. Il s'adresse aux auteurs romands dont la renommée n'est plus à faire, à ceux du moins qui ont quelque compréhension pour l'âme enfantine et pour les heurs et

les malheurs de ceux qui sont chargés de la mouler. Nous leur disons : Aidez-nous ! notre œuvre est grande et nous sommes petits. Le dédain avec lequel tant d'intellectuels de haute marque parlent de ceux qu'ils appellent des « esprits primaires » est cause pour une bonne part des travers qu'on nous reproche. Le corps enseignant n'est pas ingrat ; il le prouvera une fois de plus à ceux d'entre vous qui prendront en main sa cause et celle de l'enfance à laquelle il donne ses forces !

* * *

Nous en venons enfin au côté professionnel de notre revue, organe de 3600 maîtres et maîtresses romands. Le devoir naturel de son rédacteur est de se faire le défenseur des intérêts moraux et matériels des membres de la S. P. R., sans pour cela empiéter sur le domaine réservé aux comités des sections et à celui de notre fédération. Nous ne faillirons pas à ce devoir, soit en défendant nous-même la cause de l'école et des enseignants toutes les fois que cela nous paraîtra utile, soit en faisant place aux *correspondances* dont la nature et la forme rendra la publication possible.

Mais pour donner à notre mandat l'autorité qu'il comporte, pour que l'*Educateur* devienne vraiment un lien solide entre les membres de la S. P. R., il faut que nos comités de sections réservent d'abord à notre journal les communications qu'ils adressent à leurs membres. Une entente à ce sujet est en cours entre ces comités et celui de la Romande ; si elle aboutit, les rapports adressés par eux à leurs membres le seront, dans la règle, par l'intermédiaire de l'*Educateur* ; la gérance du journal tiendra à la disposition de ces comités, pour leurs membres non-abonnés, le nombre nécessaire des exemplaires contenant ces communications. Cette mesure vise particulièrement les comptes-rendus annuels que la plupart de ces comités présentent à leurs mandataires ; grâce à elle, nos lecteurs seront renseignés sur tout ce qui se passe d'important dans chacune de nos sections. Cela ne saurait diminuer en rien l'obligation morale qu'à chaque membre de la S. P. R. d'être l'abonné de son organe corporatif ; au contraire, il sera pour sa section un membre d'autant plus fidèle, d'autant moins onéreux, qu'il remplira mieux ses obligations envers la Romande. Les

calculs établis par notre gérance montrent qu'aucune section ne verra ses frais d'administration augmentés de ce fait, et que plusieurs réaliseront même de sensibles économies grâce à l'organisation nouvelle.

* * *

Il est de toute évidence qu'un tel programme ne peut être mené à bien sans des modifications assez importantes dans l'arrangement des matières. Un agrandissement de notre format étant rendu tout à fait impossible par les circonstances (qu'on se souvienne que la plupart des journaux ont augmenté leur prix d'abonnement ou diminué leur format) nous nous sommes arrêtés à la solution suivante, à laquelle le Bureau de la S. P. R. et le comité de rédaction de l'*Educateur* ont donné leur agrément :

Dès le 1^{er} janvier 1917, l'*Educateur* paraîtra en deux séries, A et B, alternant de samedi en samedi. La série A contiendra les articles de fond, les comptes-rendus critiques, la revue des idées, les enquêtes, la correspondance qui se rapporte à ces matières et, occasionnellement, la partie narrative que nous nous proposons d'introduire si les éléments nous en sont fournis. Les numéros de la série B contiendront les communiqués du Bureau et ceux des comités des sections, la chronique scolaire, la correspondance à laquelle elle peut donner lieu et enfin la partie pratique. De ce fait, la partie pratique est réduite à un minimum de 200 pages par an ; cela représente encore une somme de matières suffisante pour fournir à nos abonnés quelques bons modèles de leçons de tous genres, des textes intéressants, de nombreux problèmes d'arithmétique, des séries graduées pour leurs leçons de comptabilité, des motifs variés pour l'enseignement du dessin, de précieux renseignements pour l'étude des sciences naturelles, le tout complété par la publication de sujets d'examens. L'unification des manuels d'histoire et de géographie dans nos divers cantons, la publication récente de la grammaire intercantonale du degré intermédiaire, la parution prochaine de la grammaire intercantonale du degré supérieur, véritable cours de langue pourvoyant à l'étude du vocabulaire et de la composition tout autant qu'à celle des règles du langage et de l'orthographe, tout cela diminue for-

cément le champ de travail réservé jusqu'ici à la partie pratique. Les collaborations originales, celles qui sont vraiment une aide pour les maîtres, celles qui excluent toute banalité, celles qui s'abstiennent de tous développements inutiles et oiseux, n'en continueront pas moins à être reçues avec reconnaissance par le dévoué rédacteur de la partie pratique, M. Julien Magnin.

Qu'on n'oublie pas, du reste, qu'il s'agit là d'un essai auquel chacun voudra bien se prêter de bonne grâce. La « question de l'*Educateur* » sera mise à l'étude dans les sections en 1917. Nous demandons, d'ici-là, à être jugés d'après nos actes ; nous demandons surtout à être encouragés dans nos efforts. Ceux qui voudraient que l'*Educateur* soit uniquement une revue d'idées et se borne à traiter les questions de son ressort de façon purement académique, voudront bien se souvenir que notre journal est l'organe d'une association professionnelle, et que, comme tel, il doit rester en contact permanent avec la réalité des faits. D'autre part, ceux que les questions ne touchant pas directement à leur activité journalière laissent froids, ne peuvent exiger qu'une revue pédagogique adopte leur conception étroite de l'école et de ses devoirs ; en leur obéissant, elle ne tarderait pas à tomber dans un marasme fâcheux. A prendre les questions d'enseignement d'une façon trop terre à terre, on en fait de simples trucs de métier, on leur enlève toute signification générale, et l'on risque de ravalier l'éducation au niveau d'un dressage plus ou moins réussi. L'intérêt que les questions d'éducation inspirent dans une foule de milieux étrangers, en apparence, à l'école populaire, ne saurait nous laisser indifférents. Notre rôle est précisément de mettre en contact les représentants de ces deux tendances différentes, mais non opposées ; ce rôle peut être ingrat ; il expose à être incompris et mal jugé ; et pourtant le rédacteur de l'*Educateur* n'en saurait adopter d'autre.

* * *

On avait fait des plans fort beaux sur le papier...

Telle est sans doute la réflexion que suggéreront à maints lecteurs les trop longs développements qui précèdent. Il dépend d'eux-mêmes que ces plans se réalisent ; ils n'ont rien d'illusoire, pour

autant que ceux qui ont la charge de notre revue pédagogique romande se sentent appuyés par les membres de notre fédération et par tous les amis de l'école. D'avance nous dégageons notre responsabilité pour le cas où notre attente sur ce point serait trompée.

Les difficultés matérielles avec lesquelles tant d'instituteurs sont aux prises dans les temps difficiles où nous vivons sont une raison de plus pour fortifier toujours davantage notre lien corporatif. Les résultats obtenus dernièrement encore par nos comités de sections dans leurs efforts en faveur de leurs mandataires sont la meilleure démonstration de la force que donne l'union. Devenu l'organe régulier de nos associations pédagogiques, l'*Educateur* acquierrait, de ce fait, une influence plus grande et une autorité plus réelle.

Mais au-dessus des intérêts matériels, il y a l'œuvre à laquelle nous avons donné nos vies, celle de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse suisse. Phrase tant de fois redite qu'elle en est devenue un cliché ! phrase qui définit pourtant la meilleure de nos raisons d'être unis ! Car c'est dans la mesure où nous serons pénétrés de la vérité qu'elle exprime, que nous nous sentirons forts et vaillants pour procurer à l'école de chez nous la sollicitude de toute la nation, et à ceux qui forment l'esprit et le cœur de la génération de demain la situation sociale à laquelle ils ont droit.

ERNEST BRIOD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Eugène Loup-Pasche**. — Le 24 novembre, un nombreux cortège de parents, amis, collègues et anciens élèves, accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Eugène Loup-Pasche, le doyen du corps enseignant vaudois, enlevé subitement aux siens dans sa quatre-vingt-treizième année.

Né en 1824, le défunt consacra quarante-six années de sa vie à l'enseignement. A l'âge de seize ans déjà, il débuta à Granges-sur-Trey où il enseigna pendant cinq ans, de 1840 à 1845. Cette même année, porteur du brevet vaudois obtenu par un persévérant travail individuel, il entra à Syens-sur-Moudon où il régenta quatre années durant ; de 1849 à 1851, nous le trouvons à la tête de la première classe de Bière. De là, désireux de servir son pays comme soldat et porteur du brevet fribourgeois, il passa à Lugnorre (Vully fribourgeois), puis à Echallens de 1854 à 1865 ; à Agiez-sur-Orbe de 1865 à 1867

et revint à Bière comme maître à l'école secondaire. Celle-ci n'ayant pas été maintenue, en 1872, dernière étape pédagogique active, il rentra à Montmagny, son village natal, où il enseigna encore durant quatorze années, de 1872 à 1886.

Durant ces quarante-six années consacrées à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, M. Loup se fit partout remarquer, autant par son érudition et sa grande compétence en matière pédagogique que par son dévouement inlassable et ses hautes vertus morales.

Il a été à la fois un éducateur modèle, un homme de cœur et un ardent patriote.

Retiré de l'enseignement, M. Loup joua encore un grand rôle dans la vie publique. Successivement, il fut membre du conseil de paroisse de Constantine, juge au tribunal du district d'Avenches et député au Grand Conseil, pour ne citer que les principaux domaines de son activité; c'est en qualité de doyen d'âge qu'il ouvrit les législatures de 1897 et 1901. Le 10 janvier 1904, le bureau du Grand Conseil vaudois, accompagné de M. le préfet du district d'Avenches, se rendaient à Montmagny, apporter leurs félicitations au vénérable vieillard, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

C'est donc un sillon lumineux, une vie de labeurs féconds et diversifiés, une carrière toute de dévouement et d'abnégation et un modèle du vrai croyant et patriote que laisse après lui celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.

Au bord de la tombe, M. Droz, pasteur de la paroisse de Constantine, a rappelé en termes éloquents et émus ce que fut le défunt. M. Savary, chef de service, a lui aussi, comme représentant du Département de l'Instruction publique et des cultes, retracé et caractérisé la vie et l'œuvre de ce fidèle serviteur de l'école et de la patrie.

Puissions-nous tous nous inspirer de ce bel exemple et veuille la famille affligée recevoir l'expression de notre plus vive sympathie. A. B.

NEUCHÂTEL. — **Traitements des institutrices.** — Lors de la discussion du Budget de la République, au sein de la Commission spéciale, un de ses membres proposa de présenter, dans le rapport au Grand Conseil, un postulat demandant l'élévation du traitement des institutrices. Le Conseil d'Etat, déjà très favorable à la chose, se déclara entièrement d'accord pour proposer immédiatement une élévation; aussi, en date du 17 novembre, adressa-t-il un Rapport sur cette question, aux membres du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat faisait siennes les demandes de la Société pédagogique et, dans son rapport, relatait les résolutions votées et les démarches faites par notre association. Le Rapport concluait par un projet de décret, portant revision de l'article 110 de la loi sur l'enseignement primaire (article fixant les traitements initiaux).

Dans sa séance du 22 novembre, le *Grand Conseil*, unanime, vota le décret qui fixe ainsi, à partir du 1^{er} janvier 1917, le traitement initial des institutrices à fr. 1500 (actuellement fr. 1200). Cette augmentation, si nécessaire et si légitime, a été saluée avec une profonde satisfaction, fort compréhensible, par les intéressées.

Nous sommes très heureux que les diverses démarches de la Société pédagogique, de son président et de son comité central, aient ainsi obtenu un si réjouissant et si prompt succès.

Nous ne doutons pas que le Corps enseignant saura, par un attachement et un dévouement toujours plus complet à l'école populaire, témoigner ainsi sa gratitude aux autorités exécutives et législatives qui ont donné à l'école une nouvelle preuve d'intérêt et de bienveillance.

H.-L. G.

GENÈVE. — Union des Instituteurs primaires. — Jeudi 7 décembre. à la Salle communale de Plainpalais, l'Union des Instituteurs primaires genevois célébrait l'Escalade par un modeste thé-marmite, sans marmite, hélas ! vu la dureté des temps. La réunion comptait plus de deux cents participants et l'U. I. P. G. avait le plaisir de faire fête aux instituteurs français internés à Genève et venus en nombre fraterniser avec leurs collègues genevois. La cérémonie, coupée par les chœurs du Groupe choral, sous la direction experte de M. Ch. Pesson, débuta par une allocution de M. E. Tissot, président, qui rappela la mémoire de Louis Schölhammer. Puis vint la distribution des prix du concours ouvert par l'U. I. P. G., introduite par le rapport de M. Nally. M. Fossé, régent à Perly, obtient une fort belle récompense, pour une monographie de l'ancienne commune de Compesières. M. Duvillard est félicité pour une substantielle étude sur la solidarité, et MM. Junet-Moser et Weber complètent la liste des lauréats pour deux travaux pédagogiques d'un certain mérite. Une subvention de 100 fr., accordée par le Département de l'Instruction publique, permit d'augmenter la valeur des récompenses. Au cours de la partie artistique, interrompue par une modeste collation, on applaudit Mlles Servettaz, Stöessel et Guyot dont les voix pures et prenantes charment l'auditoire. Mlle Guyaz, MM. Arago et Walker récitent tour à tour de fort beaux morceaux — y compris du Jaques Richepin, inédit et truculent. — M. Doebeli termine la séance par des projections en couleur d'un art délicat, visions exquises des paysages de chez nous, accompagnées par des vers de M. Nally, du Dalcroze chanté par M. Meylan ou commentées par le violon de M. Bagarotti. Les tableaux du Centenaire défilent sur l'écran — émouvant souvenir qui semble si lointain. — Le « Cé qué l'aino » est pieusement chanté par l'assemblée, et une fête passée va rejoindre les vieilles lunes. M. Malche, directeur de l'enseignement primaire, et M. Guillaume Fatio, qui, avec M. Charles Roch, archiviste, avaient bien voulu faire partie du Jury, assistaient à la séance. Signalons, enfin, la belle affiche, robuste et suggestive, dessinée à l'intention de l'U. I. P. G. par M. Portier, professeur de dessin. Une collecte rapporta 75 fr., qui seront versés à l'œuvre des cuisines scolaires.

Constatons avec une satisfaction légitime que notre corps enseignant primaire contient des éléments artistiques de valeur et que son thé traditionnel d'Escalade a été des mieux réussis.

T.

BERNE. — Caisse des retraites pour les maîtresses d'ouvrages. — Dans sa séance du 27 novembre, le Grand Conseil bernois a adopté un décret qui organise une Caisse des retraites pour les maîtresses de couture. Cette institution nouvelle formera la quatrième section de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois. Elle a pour objet d'assurer une pension de retraite aux maîtresses

d'ouvrages devenues invalides. L'entrée de la caisse est obligatoire pour toutes les maitresses au bénéfice d'une nomination définitive. L'Etat verse à la caisse une contribution de 21 000 fr. par an pendant les cinq premières années. Cette subvention sera ensuite soumise à révision et fixée par arrêté du Grand Conseil, tous les cinq ans, en se basant sur la technique des assurances.

La caisse commencera ses opérations le 1^{er} janvier 1917. Les maitresses d'ouvrages ne sont malheureusement pas, de la part des communes, au bénéfice d'augmentations pour années de service. L'Etat leur accorde deux augmentations de 25 fr. chacune, après cinq et dix années d'activité. On peut recommander aux communes de suivre l'exemple de l'Etat, en réduisant à trois et six ans, si possible, les périodes d'attente pour passer d'une classe à la suivante. Le minimum du traitement servant à calculer la retraite serait ainsi de 300 fr. par classe d'ouvrages, ce qui sera toujours très modeste.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach Pestalozzi pour 1917. — Agenda de poche spécialement destiné à compléter l'instruction de la jeunesse scolaire. Un volume petit in-16, de plus de trois cents pages et 400 illustrations en noir en couleur. VIII^e année. Deux éditions, l'une pour garçons, l'autre pour jeunes filles. Prix : fr. 1,60. Payot et Cie, éditeurs, Lausanne.

Cet ami fidèle, dont nos écoliers et écolières saluent avec tant de joie la venue chaque année, est le seul ouvrage qui ait été honoré du grand prix à l'Exposition Nationale de Berne en 1914 (division « Instruction »). Depuis lors, les éditeurs n'ont pas cessé d'améliorer leur œuvre, de la compléter et de l'enrichir de tout ce qui peut être utile à l'enfant et captiver son attention. C'est ainsi que le calendrier-éphémérides a été complètement remanié cette année. Il s'agissait d'y insérer une collection de portraits et de notices biographiques des hommes célèbres qui ont le plus de titres à la reconnaissance et à l'admiration des peuples. Le choix en a été fait avec le précieux concours de littérateurs et de savants suisses. Les portraits, au nombre de 183, ont tous été dessinés par le peintre *Balmer*, l'un de nos meilleurs portraitistes, d'où il suit que cette partie du volume n'est certes pas la moins artistique ni la moins instructive.

L'*Almanach Pestalozzi* est maintenant en vente dans toutes les librairies. Il a sa place marquée dans toutes les familles et il constitue l'un des cadeaux de Noël les plus utiles, les plus appréciés et pourtant les moins coûteux.

Ajoutons que l'*Almanach Pestalozzi* remplace notre ancien Agenda des Ecoles et que la maison éditrice Payot et Cie fait chaque année un versement de fr. 500 à la Caisse de secours de la Société pédagogique romande. Nous recommandons donc vivement cet ouvrage à nos abonnés et à leurs élèves.

Ma patrie. Calendrier pour la protection des beaux sites suisses. Editeurs : F. Haeschel-Duffey, successeur de Sack, Lausanne.

Très bel éphéméride, 1917, illustré par la photo-chromo au moyen de clichés photographiques reproduisant des paysages ou de savoureux types suisses. « Chaque matin, ainsi que le dit Benjamin Vallotton dans sa préface, nous sommes ainsi transportés sur les cimes, sur les pâturages, au bord de nos lacs. » C'est

toute la Suisse qui défile sous nos yeux, commentée par quelques-uns de ceux qui l'ont le mieux aimée et comprise.

PARTIE PRATIQUE

L'abondance des matières de la partie générale nous oblige à renvoyer au prochain numéro presque tous les articles de la partie pratique.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE. (Suite ¹.)

C. Famille des Légumineuses.

Prendre comme type le pois.

a) Disséquer une fleur, en notant qu'elle comprend :

1° Un calice à 5 sépales.

2° Une corolle à 5 pétales : un grand pétale, impair, l'*étendard*, deux pétales plus petits, symétriques, les *ailles*, et deux autres pétales également symétriques, en partie soudés, simulant une *carène*.

3° Dix étamines : neuf soudées et une libre.

4° Un pistil à un carpelle.

b) Récolter, sur des fleurs passées, des pistils inégalement développés, pour se rendre compte de la formation du fruit (gousse).

c) Observer une gousse. Noter, à la base, ce qui reste du calice et des étamines et, au sommet, les vestiges du stigmate.

d) Disséquer une graine; remarquer qu'elle comprend une enveloppe membraneuse et une plantule à deux cotylédons.

e) Arracher — avec précaution — une racine de pois ou de toute autre Légumineuse, pour observer les « nodosités » des radicelles.

f) Faire une collection des principales Légumineuses agricoles : trèfle, luzerne, sainfoin, gesse, vesce....

D. Famille des Graminées.

Type : seigle ou blé.

a) Disséquer un épi, au moment de la floraison. Isoler les épillets qui le forment, et, à mesure, les disposer en ordre sur une feuille de papier, de part et d'autre d'une droite marquant l'axe de l'épi.

b) Noter que chaque épillet comprend plusieurs fleurs formées chacune d'écaillés qui protègent 3 étamines et un pistil à 2 stigmates plumeux.

c) Faire la même dissection au moment où les « grains » sont mûrs.

d) Observer l'organisation de la tige (qui est creuse, avec des nœuds pleins) et de la feuille (qui a une longue gaine et un limbe à nervures parallèles).

e) Faire une collection des principales graminées agricoles :

Céréales : blé, seigle, orge, avoine, maïs.

Fourrages : pâturin, ray-grass, dactyle, flouve, fétuque....

(A suivre.)

P. CHAUVET.

¹ Voir l'*Educateur* Nos 4, 9, 15, 17, 21, 26, 28, 33, 39 et 47.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Omega, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE

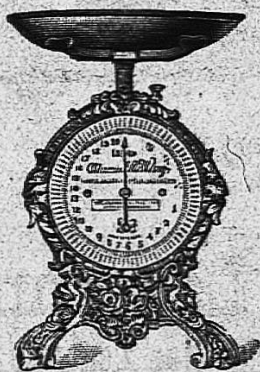
Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAX SCHMIDT & C^{ie}



25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS

Eseompte 5 % aux membres de la S. P. R

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



— ♦ —
COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10

0 | 0

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



PHOTOGRAPHIE LAUSANNE

14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH^{LES} MESSAZ** TÉLÉPHONE 623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schachtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

— SAISON 1915-1916 —

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNÉE. — Nos 51 et 52.

LAUSANNE — 23 décembre 1916



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



ETRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

1. **Au foyer romand.** Années 1888 à 1912 (sauf 1900, 1906 et 1907 épuisées). Etrennes littéraires. La fleur de la pensée vaudoise : nouvelles, poésies, critique. Valeur fr. 3.50 le volume de 300 pages. Fr. 1 —

Par 10 volumes de la même année, ou d'années différentes, le volume Fr. — 75

2. **Paul Seippel. La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Trois grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures. Valeur fr. 25. Fr. 10 —

3. **Fenimore Cooper. Œil-de-Faucon.** Edition spéciale pour l'enfance. Volume cartonné avec gravures en couleurs. Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

4. **Wagner. Le génie de la montagne.** Contes pour la jeunesse. Volume cartonné avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

Ces deux volumes feront le charme des garçonnetts.

5. **Ewing. De six ans jusqu'à seize.** Mémoires d'une jeune fille. Ce livre contient une telle richesse de pensées et de sentiments à la portée des jeunes âmes d'élite, qu'aucun autre ouvrage de ce genre ne saurait lui être comparé. Valeur fr. 3. Fr. 1 —

6. **Edouard Rod. Luisita.** De la collection des *Nouvelles vaudoises*. Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature. Valeur fr. 1.50. Fr. — 75

7. **Ernest Tissot. Nouvelles princesses de lettres.** 272 pages. (M^{me} Daudet, T. Combe, Marcelle Tinayre, etc.) Etudes infiniment attrayantes et vivantes. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

8. **Samuel Cornut. Le testament de ma jeunesse.** Joli volume dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques d'instituteurs. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

9. **Virgile Rossel. Le maître.** Une des œuvres les mieux venues du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

10. **Paul Huguenin. Aux îles enchanteresses.** Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

11. **Chants du pays. Anthologie des poètes de la Suisse romande.** 500 pages. 3^e édition. 262 morceaux de plus de 70 de nos auteurs romands, pouvant être utilisés pour la plupart pour soirées, réunions. Valeur fr. 6 —. Fr. 2 —

12. **Emile Javelle. Souvenirs d'un alpiniste.** « Pages inoubliables, dit Gaspard Vallette, alliant à une peinture ferme et sobre une émotion simple et vraie, des pensées hautes et fortes, des élans de lyrisme poétiques ; qualités rarement assemblées. Avant dernière édition. Relié. Valeur fr. 5.50. **Epuisé.** Fr. 2.50

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 3 et plus.

On souscrit par simple carte adressée à la Gérance de l'Éducateur.

On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

ETRENNES DE L'«ÉDUCATEUR».

Ensuite d'arrangement avec l'éditeur du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, nous sommes à même d'offrir également à nos abonnés :

a) **Atlas géographique, économique, historique de la Suisse**, contenant 48 cartes de la Suisse. *Relié*. Valeur fr. 8 —. Fr. 6 —

b) **Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse**, par Maurice Borel, textes de H. Jaccard. 76 cartes. Chaque canton est représenté par une carte physique et politique, agricole et industrielle, avec textes explicatifs. *Relié*. Valeur fr. 20. Fr. 14 —

S'adresser à la *Gérance de l'Éducateur*.

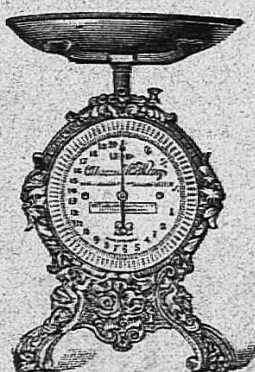
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Eseompte 5 % aux membres de la S. P. R

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE

14 Rue Haldimand

ASCENSEUR



CH^{LES}

MESSAZ

TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Librairie PAYOT, & Cie Lausanne.

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

publiés sous la direction de **M. LÉON MORF**

Professeur à l'Université de Lausanne

Pour paraître le 5 janvier :

Ch. BLANC

COURS COMPLET
DE
STÉNOGRAPHIE
(Système Duployé-Institut.)

1 vol. in-8 broché 2 fr. 50

Ce nouveau volume de la collection si appréciée des *Manuels d'enseignement commercial* était impatiemment attendu par de nombreux intéressés. Il est appelé à rendre de précieux services pour l'enseignement d'une branche qui prend toujours plus d'importance pratique.

L'apprentissage de la sténographie comprend d'abord l'étude théorique, au cours de laquelle les exercices de transcription et ceux de lecture permettront de juger de ce que l'on sait, puis l'entraînement qui ne portera de bons fruits qu'à la condition de suivre à la lettre les directions détaillées données par la méthode.

Le présent ouvrage, dû à la plume autorisée d'un spécialiste, a été préparé de manière à permettre cet apprentissage complet.

Les deux parties du cours correspondent aux deux degrés de la sténographie Duployé : la sténographie élémentaire et la métagraphie ou sténographie abrégée.